

Les aventures de Kubla au Congo

Parler de la corruption au Congo, c'est un peu comme enfoncer une porte ouverte, tant le problème est endémique. Mais dans ce contexte, les démarches de Serge Kubla et de Duferco en RDC ressemblent à s'y méprendre à une aventure de pieds nickelés. PAR PHILIPPE BREWAEYS

La personne qui nous parle connaît très bien le Congo. « Depuis plusieurs années, sous le régime du président Joseph Kabila, la corruption est pire que pendant la pire période de Mobutu. Une blague court d'ailleurs à Kinshasa concernant cette réalité fondamentale qu'est la corruption : "Si tu viens ici avec une mallette, jette-là dans le fleuve, tu n'auras ainsi mal qu'une fois." Ce mal endémique existe à tous les niveaux. Pour obtenir n'importe quoi, d'un simple document administratif à la propriété d'une grosse entreprise en passant par un jugement ou un acte de propriété foncière, il faut graisser les pattes à gauche et à droite, sans quoi on n'obtient rien. »

PETIT DÉTOUR HISTORIQUE

Antoine Gizenga est un opposant de la première heure à Mobutu. Adjoint

de Patrice Lumumba puis leader des rébellions de gauche dans la première moitié des années 1960, il passera ensuite près de trente ans en exil. Rentré au pays, il s'est présenté aux élections présidentielles en 2006 sous les couleurs de son Parti Lumumbiste Unifié (PALU), terminant à la troisième place mais avec un score suffisant pour arbitrer le duel du second tour entre Jean-Pierre Bemba et Joseph Kabila. Choissant ce dernier, il hérite du poste de Premier ministre. Son neveu et n°2 du PALU, Adolphe Muzito, est ministre du Budget. Mais en octobre 2008, fatigué (il a alors 83 ans), Gizenga cède son fauteuil à Muzito qui occupera la primature jusqu'à la fin de la législature, en mars 2012.

Notre interlocuteur reprend : « Alors que Gizenga était, dans le contexte congolais, un honnête homme, dès la nomination d'Adolphe Muzito comme Premier ministre, on a cru que Mobutu était ressuscité. Pour avoir une affaire, il fallait lâcher entre 10 et 20 % du montant total comme pot-de-vin. D'autant que, dans le clan

présidentiel, on se montrait aussi fort gourmand : par exemples, la mère et la sœur de Joseph Kabila ainsi qu'un très proche conseiller du Président, Augustin Katumba Wanke, décédé en février 2012 dans un crash d'avion à Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu. Le passage

d'Antoine Muzito à la primature a été une vraie catastrophe, c'était un requin et une grosse déception par rapport à son prédécesseur. Je ne suis pas étonné que le nom de ce pourri de première apparaisse dans l'affaire Kubla. »

ERREUR DE DATE

Selon les chefs de l'inculpation délivrée par le juge d'instruction bruxellois Michel Claise à l'encontre de l'ex-bourgmestre de Waterloo (il a démissionné de sa dernière fonction politique dès la fin de sa détention préventive, sur injonction du président du MR Olivier Chastel), Serge Kubla aurait remis une enveloppe contenant 20 000 euros à l'épouse de celui qui était encore le Premier ministre congolais à l'époque des faits. Depuis Kinshasa, elle se défend : d'une part, on aurait présenté à Kubla une femme qui lui ressemblait et, d'autre part, elle affirme qu'elle ne pouvait pas être à Bruxelles à la fin 2011, début 2012, occupée qu'elle était à soutenir son mari dans sa campagne électorale. Mais selon nos informations, ce n'est pas à cette époque que l'enveloppe aurait été remise à l'hôtel Président à Bruxelles, mais au cours du dernier trimestre 2010...

Mais comment le nom de Serge Kubla est-il apparu dans cette

affaire ? C'est en mai 2014 que l'épouse de Stephan De Witte, comptable et fiscaliste de la société Dufenco, signale la disparition de son mari. Celle-ci se serait produite à Kinshasa, dernier endroit où on l'aurait vu vivant. Comme disent certains, « *il est dans le fleuve...* ». En janvier 2013, il avait déjà eu des ennuis dans la capitale congolaise, où il aurait été incarcéré un certain temps. Stephan De Witte s'était déjà souvent rendu au Congo en compagnie de Serge Kubla, ce qui aurait donné lieu à quelques soirées chaudes, entre champagne et « petites pépées ». C'est dans le passé de Serge Kubla qu'il faut rechercher les racines de l'affaire qui lui a valu de passer deux nuits à la prison de Saint-Gilles. De 1994 à 1999, il a été le ministre régional wallon de l'Economie et, à ce titre, a mené plusieurs missions économiques au Congo. Il a également fréquenté les responsables de Dufenco, lorsque cette société a repris, en 1997, les Forges de Clabecq à Tubize. En 2009, celui qui est encore député wallon commence à travailler pour Dufenco. La société multinationale a des activités en Afrique du Sud, au travers de sa filiale Ironet pour laquelle elle est à la recherche de minerais. Elle voudrait donc s'introduire dans la riche province minière du Katanga dont le chef-lieu, Lubumbashi (ex-Elisabethville), est relié par chemin de fer à l'Afrique du Sud depuis 1911. Serge Kubla propose ses services et sera rétribué via la société offshore Socagexi Ltd qu'il a créée à Malte en 2009 pour ce faire. Selon nos sources, s'y trouverait entreposé sur son compte près d'un million et demi d'euros accumulés en cinq ans, venant de la fameuse société Ironet.

ILS VOULAIENT AVOIR MALUKU

Selon nos informations, Dufenco se serait d'abord intéressé à une vieille aciérie construite en 1974 à Maluku, sur la rive du fleuve Congo, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Kinshasa. Un projet insensé né de la folie des grandeurs de Mobutu, un de ses « *éléphants blancs* », comme on appelait à l'époque ses projets pharaoniques. En 2003, nous y reviendrons, un ministre congolais nous expliquait déjà que reprendre Maluku n'avait « *pas beaucoup de sens. Il faut d'une part investir un argent fou pour remettre l'usine en état et, d'autre part, nous n'avons pas au Congo suffisamment de matière première pour la faire tourner. C'est pour cela que cela n'a pas marché et que cela ne marchera jamais.* » La mine de fer susceptible d'alimenter l'aciérie se trouve en effet à 1 500 kilomètres de là. Et de continuer : « *Il est possible que cela serve de pas de porte pour entrer au Congo. Ensuite, ayant ainsi mouillé un certain nombre de responsables, cela permettrait de filer vers un autre objectif plus juteux.* »

Mais pourquoi avoir enquêté sur l'aciérie de Maluku dès 2003 ? Six ans avant l'intérêt marqué par Dufenco pour ce site délabré, une autre personnalité richissime belge, d'origine kazakh, voulait en faire l'acquisition, un certain Patokh Chodiev, résidant à Waterloo. L'homme et deux de ses associés, surnommés le trio kazakh, étaient dans le collimateur de la justice belge depuis 1996. Chodiev descendait régulièrement à Kinshasa, à l'hôtel Memling, à l'époque hôtel de la Sabena, en compagnie d'un escroc belge, Eric Van de Weghe, qui lui servait de porte-serviette. Méfiants, les services de renseignements congolais avaient envoyé à la mi-mai 2003 deux équipes chargées d'approfondir les investigations.

Le trio kazakh était en effet au cœur d'une enquête de commissions occultes versées par Tractebel pour pénétrer le marché kazakh. Belge depuis le mois d'août 1997, sa naturalisation est surprenante. En 1996, deux rapports, l'un de la Sûreté de l'Etat, l'autre de l'Office des Etrangers, n'y voient rien à redire. A la fin de l'année pourtant, un policier de quartier de Waterloo écrit qu'« *étant donné les renseignements émanant de la Sûreté de l'Etat concernant les liens supposés avec le milieu russe (...) nous demandons de retarder son dossier de naturalisation* ». Son commissaire en chef, au contraire, émet le mois suivant un avis très favorable et le bourgmestre de Waterloo, Serge Kubla, d'envoyer une missive de soutien à Chodiev à la commission des naturalisations... C'est le dossier judiciaire de Chodiev qui vaut aujourd'hui à Armand De Decker d'être éclaboussé. Il aurait accéléré au Sénat le vote d'une loi sur la transaction pénale dont Chodiev a été le premier bénéficiaire, échappant à des poursuites contre le versement de

Après avoir raté Maluku, Dufenco s'est tournée vers les jeux de hasard

quelque 23 millions d'euros. Selon *Le Canard enchaîné*, la justice française soupçonne l'avocat de Chodiev d'avoir reçu un pot-de-vin de 750 000 euros, Armand De Decker parlant lui d'honoraires de 500 000 euros pour 500 heures de travail... Le parquet de Paris a déjà envoyé deux commissions rogatoires à Bruxelles, mais en Belgique, le parquet semble freiner des quatre fers.

DE L'ACIER AUX JEUX

Mais revenons à Kubla. Ayant raté Maluku, Duferco s'est tourné vers les jeux. En 2010 est créée la Société d'Exploitation des Jeux (SEJ) représentée par Stephan De Witte, qui va reprendre les activités de la société congolaise Sonal. Effet du hasard ? C'est pile au moment où une convention est signée à Kinshasa entre SEJ et Sonal que Mme Muzito aurait reçu les 20 000 euros à Bruxelles, somme qui n'aurait été qu'une avance sur les 500 000 euros que son Premier ministre de mari aurait dû recevoir. L'actionnaire majoritaire de SEJ est une société belge, Successful Expectations Belgium, dont Stephan De Witte était mandataire aux côtés, de deux administrateurs de Duferco en Belgique.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ DE LOTERIE

Mais cela ne fonctionne pas et, le 30 mars 2012, Stephan De Witte lance la Société de Loteries et Paris sportifs (LPS). Elle comptait employer 500 « mamas » pour vendre des billets à gratter sur Kinshasa et La Gombe. C'est sans doute un nouvel

hasard si LPS a engagé deux des filles de Patrice Djamboleka, dernier gouverneur de la Banque centrale du Zaïre. Comme le monde est petit, Patrice Djamboleka possède une belle propriété à... Waterloo et fut par le passé poursuivi avec l'ancien Premier ministre Léon Kengo wa Dondo dans une affaire de détournement de fonds et de blanchiment par le juge Michel Claise, dossier qui n'a abouti à aucune condamnation. Comme Maluku et la SEJ, l'aventure de LPS fera long feu. Stephan De Witte, comptable et fiscaliste de Duferco, aurait passé quelque temps en prison début 2013. Fin février de cette année-là, il démissionne de sa société de comptabilité et de fiscalité. Puis, en mai 2014, sa femme signalera sa disparition. Duferco, pour sa part, a publié un communiqué niant toute participation à des actes de corruption au Congo. L'affaire est cependant loin d'être

finie. On parle en effet de plusieurs millions d'euros qui auraient disparu au Congo, sans aucun résultat, comme on l'a vu. D'autres noms sont encore cités, comme celui d'un très proche conseiller de Joseph Kabila, d'un ancien Premier ministre... Un des avocats de Serge Kubla, Me Roland Forestini, lui-même au cœur d'un sérieux problème judiciaire, a reconnu que son client avait bien versé la somme de 20 000 euros en « cash » pour le règlement d'une facture. Un fin connaisseur du Congo s'est beaucoup amusé de cette déconfiture : *« C'est une histoire de pieds nickelés. S'ils ont dépensé des sommes folles sans rien obtenir, c'est parce qu'ils ne connaissaient pas les bons canaux des "sucrés" (terme imagé local pour les pots-de-vin). Plutôt que de choisir un canal fort, ils ont disséminé l'argent dans toutes les directions, et se sont cassé la figure. »*

■ PHILIPPE BREWAEYS